

## JOURNAL OFFICIEL de la République française



- ✓ Arrêté du 15 janvier 2025 portant délégation de signature (direction de l'administration pénitentiaire)  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050997649>
- ✓ Arrêté du 16 janvier 2025 portant délégation de signature (cabinet du ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la Justice)  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050997692>
- ✓ Arrêté du 30 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 30 mai 2022 relatif à la protection sociale complémentaire en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'Etat  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050998260>
- ✓ Arrêté du 30 décembre 2024 relatif à la protection sociale complémentaire de prévoyance des agents de la fonction publique de l'Etat  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050998273>

## ACTUALITÉS du ministère de la Justice



- ✓ Relevé de décisions - tableau d'avancement - adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe hors DAP C2 - au titre de 2025  
[http://intranet.justice.gouv.fr/site/ressources-humaines/art\\_pix/Releve\\_C2\\_AT\\_2025-SIGNED.pdf](http://intranet.justice.gouv.fr/site/ressources-humaines/art_pix/Releve_C2_AT_2025-SIGNED.pdf)
- ✓ Résultats des affectations (mobilité et affectation des lauréats de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude)  
[Mobilité janvier 2025](#)

## FONDATION D'AGUESSEAU



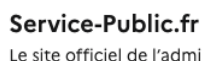
- ✓ Aides aux études 2025-2026  
[Aides aux études | Fondation d'Aguesseau](#)

## VIE PUBLIQUE



- ✓ Les différentes réformes des retraites de 1993 à 2023  
<https://www.vie-publique.fr/eclairage/20111-retraites-les-differentes-reformes-de-1993-2023>

## SERVICE PUBLIC



- ✓ Vacances scolaires : le calendrier pour 2025-2026  
<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A18008?xtor=EPR-100>
- ✓ Un portail dédié au logement pour les agents publics  
<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A18007?xtor=EPR-141>



## PRIME DE PRÉCARITÉ

### ABANDON DE POSTE ET RÉTROACTIVITÉ

Texte source :  
ACTEURS PUBLICS

#### Le juge précise les règles de versement de la “prime de précarité” aux contractuels

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise donne des précisions sur le montant de la rémunération des contractuels à prendre en compte pour les agents éligibles au versement de l'indemnité de fin de contrat - [tribunal administratif de Cergy-Pontoise](#).

Cette indemnité ne peut être versée que lorsque la “rémunération brute globale” prévue dans le contrat est inférieure à un plafond fixé à deux fois le montant du Smic.

Les juges expliquent : (...) il y a lieu de prendre en compte la rémunération brute **mensuelle** (...) perçue”.

#### Abandon de poste et rétroactivité de la révocation des fonctionnaires

Le tribunal administratif de Lyon en référé vient de suspendre une décision de radiation des cadres prononcée à l'encontre d'un fonctionnaire pour abandon de poste pour statuer sur la rétroactivité de cette radiation.

Une mesure de radiation des cadres pour abandon de poste “ne peut être régulièrement prononcée que si l'agent concerné a, préalablement à cette décision, été mis en demeure de rejoindre son poste ou de reprendre son service dans un délai approprié qu'il appartient à l'administration de fixer”.

De plus, “si, (...) en principe, un arrêté de radiation des cadres du personnel ne peut prendre effet à une date antérieure à celle de sa notification, il peut, en cas d'abandon de poste, prononcer la radiation à compter de la date de ce dernier”.

## COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL

### POSTURES MANAGÉRIALES INADAPTÉES

Texte source :  
ACTEURS PUBLICS

#### Complément indemnitaire annuel (CIA)

Le montant du CIA des fonctionnaires ne peut pas être abaissé pour des motifs extérieurs à leur manière de servir. C'est ce que vient de rappeler le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un [jugement](#).

Il vient d'annuler la décision par laquelle le ministère de l'Écologie a abaissé le montant du CIA de l'une de ses fonctionnaires. Il était notamment reproché à cette dernière de ne pas avoir totalement atteint ses objectifs. Néanmoins, les juges relèvent que s'ils ne l'ont été que partiellement, c'était pour des motifs extérieurs à sa manière de servir, puisque liés à la pandémie de Covid-19.

#### Postures managériales inadaptées

Le tribunal administratif de Bordeaux [tribunal administratif de Bordeaux](#) vient de confirmer la suspension d'une cadre, sanctionnée pour posture managériale inadaptée. Il lui était notamment reproché d'avoir menacé deux stagiaires de ne pas être titularisées, mais aussi de les avoir forcées à défendre l'équipe encadrante.

On n'en fera jamais assez pour vous !



mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09